

## **GOURSOLAS Pierre, Jean, Louis**

### **Etat civil :**

Né le 10 janvier 1922 à Paris 2e.<sup>1</sup>

### **Famille :**

Fils de Joseph Goursolas, employé de Banque (au Crédit commercial de France<sup>2</sup>), et de Marie Madeleine Monnet, modiste.<sup>3</sup> Marié le 9 octobre 1948 à Lucienne Berthe Louise Sourlier<sup>4</sup>, employée des Postes<sup>5</sup>, Contrôleur des P.T.T. en disponibilité en 1954<sup>6</sup>, Contrôleur des P.T.T. en 1963<sup>7</sup>, trois enfants (nés le 9 juin 1952, 9 octobre 1953, 31 août 1962).<sup>8</sup>

### **Position :**

Inspecteur Général. Ancien Directeur Général de la Poste. Retraité à compter du 6 juillet 1987.<sup>9</sup>

### **Service militaire :**

Travailleur requis pour l'Allemagne, Berlin (S.T.O.) du 19 mars 1943 au 4 juin 1945.<sup>10</sup> N'a pas fait son service militaire, classé service armé par la commission de réforme de Paris du 12 octobre 1945, décision homologuée par le conseil de révision de la Seine du 13 février 1947; considéré comme ayant satisfait à ses obligations légales d'activité (décret n°45-0142 du 17 décembre 1945, passé dans la première réserve le 7 octobre 1946.<sup>11</sup> Lieutenant colonel de Réserve (Poste aux Armées).<sup>12</sup>

### **Formation :**

Collège Chaptal à Paris, Brevet Elémentaire de capacité pour l'enseignement primaire<sup>13</sup>, 1938.<sup>14</sup> Admis au concours d'agent manipulant du 30 août 1942.<sup>15</sup> Admis 6e au concours de Contrôleur stagiaire du 14 mai 1946 et appelé au cour d'instruction professionnelle (Paris

---

<sup>1</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1948-1951.

<sup>2</sup> Feuille n°886 d'admission au concours de surnuméraire, 18 avril 1939, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>3</sup> Extrait d'acte de naissance, 19 avril 1938, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>4</sup> Fiche individuelle d'Etat civil, 8 septembre 1962, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>5</sup> Bulletin de mariage 9 octobre 1948, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>6</sup> Feuille d'avancement de grade pour le grade d'Administrateur de 2è classe, Tableau principal de 1954, 18 décembre 1954, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>7</sup> Feuille d'avancement de grade, Tableau principal de 1961, 6 novembre 1963, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>8</sup> Feuille d'avancement de grade tableau principal d'avancement de 1963, 7 avril 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>9</sup> Dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>10</sup> Certificat du ministère des Prisonniers, déportés et réfugiés, 23 août 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>11</sup> Etat signalétique et des services, 16 octobre 1951, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>12</sup> Lettre de service P.T.T. Bureau C4 Affaires militaires, 20 mars 1968, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>13</sup> Feuille n°886 d'admission au concours de surnuméraire, 18 avril 1939, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>14</sup> Original du diplôme, 12 avril 1939, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>15</sup> Feuille de résultat du concours, s.d. [août 1942], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

cours n°5) en octobre 1946<sup>16</sup>. Suit le cours de contrôleurs stagiaires session du 1er octobre 1946 au 31 mars 1947 dont il sort 3è/33.<sup>17</sup> Admis au concours de Contrôleur rédacteur des 5, 6, 7 juin 1947.<sup>18</sup> Admis 23è/25 au concours de l'E.N.S.P.T.T.<sup>19</sup> E.N.S.P.T.T. 1948-1951, 3è/26 sortie E.N.A., 2è/26 sortie E.N.S.P.T.T., major/26 sortie Général 1951.<sup>20</sup>

### **Carrière :**

11 avril 1939 : Auxiliaire des P.T.T. du 11 avril 1939 au 1er février 1943.<sup>21</sup>

1er février 1943 : Commis des P.T.T. du 1er février 1943 au 1er octobre 1946.<sup>22</sup>

Décembre 1944 : Entre dans l'administration.<sup>23</sup>

1er octobre 1946 : Contrôleur des P.T.T. du 1er octobre 1946 au 1er août 1948.<sup>24</sup>

-1948 : A son entrée à l'E.N.S.P.T.T. Contrôleur à la direction des ambulants Ligne Ouest Paris.<sup>25</sup> 1er août 1948 : Inspecteur-Redacteur du 1er août 1948 au 1er octobre 1948.<sup>26</sup>

A sa sortie de l'E.N.S.P.T.T. affecté à l'administration centrale Direction des Postes.<sup>27</sup> Entré dans l'administration en 1944. A exercé depuis toutes ses fonctions à l'administration centrale.<sup>28</sup>

19 octobre 1960 : Rapporteur (en même temps que entre autres J. Casanova. Dordain et Bonnichon étant secrétaires adjoints de la Conférence) de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications lors de la conférence de Paris 19-29 octobre 1960.<sup>29</sup>

-1965 : Conseiller technique au cabinet de M. Jacques Marette, ministre des P.T.T.<sup>30</sup>

Déclaration de J. Marette à propos du téléphone en 1965 lors de la défense du budget des P.T.T. au Parlement : le "dernier gadget électroménager".<sup>31</sup>

---

<sup>16</sup>Feuille de note du concours, 6 août 1946, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>17</sup> Feuille de résultat du cours, s.d. [1947], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>18</sup> Feuille de résultats du concours, s.d. [1947], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>19</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>20</sup> A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossier Classement général final E.N.S.P.T.T. promotion 1940-1970.

<sup>21</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1948-1951.

<sup>22</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1947-1948.

<sup>23</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1973, p. 9. BHPT : PC 00463.

<sup>24</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1947-1948.

<sup>25</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1947-1948.

<sup>26</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1948-1951.

<sup>27</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1947-1948.

<sup>28</sup> Messages, n°272, septembre 1978, p. 13.

<sup>29</sup> C.E.P.T., Réunion de la Conférence européenne des Administrations des Postes et Télécommunications, Paris, CEPT, 1961, p. 25. BHPT : PC 00405.

<sup>30</sup> Messages, n°272, septembre 1978, p. 13.

<sup>31</sup> Le Nouvel observateur, 3 juin 1965, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 3-Téléphone 1947 jusqu'à 1969 inclus".

Mai 1965 : Membre du Groupe de Réflexion sur l'avenir de la Poste (créé en mai 1965) en même temps que entre autres Babin, Casanova, Boulet, Le Saux, Malgoire). Le Groupe rend son rapport en juin 1969.<sup>32</sup> Le Groupe composé en mai 1965 avec l'accord du ministre des PTT J. Marette, rend son deuxième rapport en avril 1968. La mission du groupe est la suivante : “explorer ce qu'il importe de connaître des besoins des usagers d'ici 1985 et des contraintes prévisibles dans ce même horizon pour permettre à la Direction Générale des Postes de prendre dans les meilleures conditions possibles certaines décisions prochaines engageant l'avenir lointain.” Il convient également de préciser que ce groupe ne possède aucun pouvoir décisionnel. Il se place en marge des activités de la Direction Générale des Postes et possède, de ce fait, une grande autonomie de fonctionnement. En outre, il est bien évident que la prospective du service postal n'a de signification que si elle s'imbrique dans le cadre des recherches entreprises dans les autres domaines. Dès lors il appartient au groupe de prendre connaissance de tous les travaux prévisionnels ou prospectifs entrepris ailleurs, voire de s'y intégrer. Enfin, à l'occasion de la préparation du VIe Plan, le groupe apportera à la sous-commission intéressée les premiers résultats de ses travaux; ce qui implique l'interférence des travaux du groupe et de ceux relatifs à la préparation du Plan.”<sup>33</sup>

16 juin 1965 : Rapport de la Cour de Comptes (dans le *Journal Officiel* du 16 juin 1965) : “La Cour a observé que certains fonctionnaires des P.T.T., occupant parfois un rang élevé dans la hiérarchie”, ont reçu “des redevances d'un montant appréciable” de la part des fournisseurs sur lesquels “il exercent un contrôle technique”. Ces redevances ont été payées au titre de brevets d'invention. “Le principe de telles relations ne saurait être admis”; l'article 175 du Code pénal les interdit formellement.<sup>34</sup>

Novembre 1966 : Nommé en 1966 sous-directeur à la direction générale des Postes.<sup>35</sup>

10-20 avril 1967 : Participe en tant que Sous-Directeur à la Direction générale des Postes (en même temps que entre autres Davezac, Ourtau, Joder, Legouet) à la Ve Session ordinaire de la Conférence qui se déroule à Rome.<sup>36</sup>

Juillet 1971<sup>37</sup> : directeur des services postaux, Direction générale de la Poste.<sup>38</sup>

29 mars 1972 : Reçoit une délégation du groupe de travail “Relations” du syndicat C.G.C.

29 janvier 1973 : Présent à l'inauguration du centre de tri automatique de Orléans La Source (premier centre de tri automatique en Europe à reconnaissance optique des caractères (technologie américaine Recognition Equipment Inc.)).<sup>39</sup>

---

<sup>32</sup> Groupe de réflexion sur l'avenir de la Poste, Prospective postale, Paris, Imprimerie Nationale, 1969, t. I, p. 56. BHPT : PC 00475.

<sup>33</sup> Ministère des Postes et Télécommunications, Direction Générale des Postes, 2ème rapport du Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste, avril 1968, p. 2-3. Archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 19980493/5.

<sup>34</sup> Le Nouvel observateur, 3 juin 1965, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “H IX 3-Téléphone 1947 jusque 1969 inclus”.

<sup>35</sup> Messages, n°272, septembre 1978, p. 13.

<sup>36</sup> C.E.P.T., Ve Session ordinaire de la Conférence. Rome, 1967. I-Assemblée plénière, C.E.P.T., 1969, p. 25, A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>37</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1973, p. 9. BHPT : PC 00463.

<sup>38</sup> Messages, n°272, septembre 1978, p. 13.

En janvier 1975, nommé inspecteur général.<sup>40</sup>

10 juin 1977 : Membre ( en tant que Directeur des services Postaux à la Direction Générale des Postes) (en même temps que entre autres Delmas, Lestrade, Luciani) du groupe de travail présidé par Jean Ripert (Commissaire au Plan) chargé d'éclairer le gouvernement " sur l'avenir à moyen et long termes de la Poste et sur les principaux problèmes qu'elle aura à résoudre, compte tenu des perspectives de la demande, du développement prévisible de ses activités, des possibilités de modernisation de ses services et de l'évolution des coûts. ”<sup>41</sup>

Août 1978 : Nommé en août 1978 Directeur régional des Postes à Marseille.<sup>42</sup> Professeur à l'E.N.S.P.T.T.<sup>43</sup> Nommé le 14 mars 1964 conseiller technique au cabinet du ministre des Postes et Télécommunications en remplacement de André Lanquet (arrêté n°714 du 14 mars 1964, *J.O.* du 22 mars 1964).<sup>44</sup>

24 janvier 1939 : Première demande d'emploi d'auxiliaire agent manipulant (refus).<sup>45</sup>

12 avril 1939 : Auxiliaire, entré au service des P.T.T. à l'Ecole de tri du Louvre.<sup>46</sup>

3 juillet 1940 : Licencié de son poste d'Auxiliaire.<sup>47</sup>

20 février 1941 : Réembauché comme Auxiliaire manipulant à Paris Gare Saint Lazare<sup>48</sup> à titre exceptionnel pour cause de conduite périlleuse lors du repliement de juin 1940.<sup>49</sup>

1er janvier 1943 : entré dans l'administration le 1er janvier 1943.<sup>50</sup>

1er février 1943 : Manipulant stagiaire à Paris 8 (arrêté du 8 janvier 1943 date d'exécution 1er février 1943)<sup>51</sup>, nomination obtenue à la suite de l'intervention du Conseiller d'Etat Pignochet pour rapprocher Goursolas de son domicile (précédemment employé à Paris 26, nommé à compter du 1er février 1943 à Paris 8).<sup>52</sup>

---

<sup>39</sup> Chemise rose " Département du Loiret. Investissements postaux -Bâtiments, -Equipements, -Créations d'emplois ", 25 janvier 1973, dossier cartonné noir " Déplacements de M. le Ministre 1973 ", A.N., C.A.C., 780259/116 (F90 bis 595).

<sup>40</sup> *Messages*, n°272, septembre 1978, p. 13.

<sup>41</sup> Rapport Ripert, janvier 1978, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/1.

<sup>42</sup> *Messages*, n°272, septembre 1978, p. 13.

<sup>43</sup> *P. et T.*, n°100, avril 1964.

<sup>44</sup> *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1964, " Blanc ".

<sup>45</sup> Note de Pierre Goursolas, candidatures, 7 février 1939, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>46</sup> Notice n°886bis de moralité de Goursolas, 4 mai 1939, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>47</sup> Note pour M. le Chef de Tri de Paris Saint-Lazare, 31 janvier 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>48</sup> Lettre manuscrite type n°503 de ? à M. le chef du Bureau du tri, 20 février 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>49</sup> Lettre manuscrite du directeur des bureaux ambulants de la ligne de l'Ouest à P. Goursolas, 20 février 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>50</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>51</sup> P.T.T.-Formule de validation de service PR 82-2, certifié exact le 12 juin 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>52</sup> Lettre dactylographiée du directeur chargé du personnel, direction régionale de Paris, au directeur des Bâtiments et des transports, 29 mai 1943, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

1er février 1944 : Commis Nouvelle Formule (NF) (arrêté du 30 septembre 1944 date d'exécution du 1er février 1944) à la gare Saint Lazare.<sup>53</sup>

1er octobre 1947 : Contrôleur à Paris Poste affectation provisoire, muté au Tri Nord-Ouest (arrêté n°8A du 3 juin 1947 installation le 1er octobre 1947)<sup>54</sup> Cabine des chargements-tri des correspondances.

12 juillet 1948 : Nommé à l'emploi de contrôleur rédacteur à Valence et titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er août 1948 (arrêté du 12 juillet 1948 à compter du 1er août 1948, prise effective de fonction le 1er août 1948).<sup>55</sup>

1er octobre 1948 : Elève à l'E.N.S.P.T.T.<sup>56</sup>, Contrôleur Rédacteur à l'E.N.S.P.T.T. (arrêté du 18 août 1948 à compter du 1er octobre 1948).<sup>57</sup>

1er octobre 1951 : Administrateur de 3e classe à la Direction générale des Postes<sup>58</sup> (arrêté du 9 novembre 1951 à compter du 1er octobre 1951<sup>59</sup>, prise de fonction effective le 1er octobre 1951<sup>60</sup>).

1er février 1953 : Administrateur de 2e classe le 1er février 1953<sup>61</sup> (arrêté du 3 février 1955 à compter du 1er février 1953)<sup>62</sup>. “ M. Goursolas est affecté au 1er Bureau à la Section des Affaires Générales. Possédant de grandes facilités d'assimilation et de fortes qualités personnelles et professionnelles, il s'acquitte brillamment de ses délicates fonctions. (...) ”<sup>63</sup>

1er janvier 1959 : Administrateur de 1e classe à la Direction générale des Postes<sup>64</sup> (arrêté du 17 décembre 1960 à compter du 1er janvier 1959).<sup>65</sup>

15 septembre 1963 : Administrateur hors classe<sup>66</sup> (arrêté du 5 août 1964 à compter du 15 septembre 1963<sup>67</sup>). Chargé d'études à la Direction générale des Postes s'occupe notamment de statistiques, prix de revient, études de conjonctures (prospectives) et de toutes affaires générales.<sup>68</sup>

Fin septembre 1963 : Lucien Junillon, membre du Conseil économique et social, propose dans son rapport une réforme profonde du ministère des Postes et Télécommunications. Il souhaite

---

<sup>53</sup> P.T.T.-Formule de validation de service PR 82-2, certifié exact le 12 juin 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>54</sup> Notification de la Mutation, 3 juillet 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>55</sup> Notification de la nomination, 17 juillet 1948, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>56</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>57</sup> Notification de la nomination, 30 août 1948, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>58</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>59</sup> Notification de la nomination, 4 décembre 1951, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>60</sup> Note du ministre des P.T.T. à P. Goursolas, 28 septembre 1951, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>61</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>62</sup> Notification de la nomination, 23 février 1955, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>63</sup> Feuille d'avancement de grade pour le grade d'Administrateur de 2e classe, Tableau principal de 1954, 18 décembre 1954, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>64</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>65</sup> Notification de la nomination, 3 janvier 1961, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>66</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>67</sup> Notification de la nomination, 28 août 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>68</sup> Notice succincte sur les activités réelles de P. Goursolas, 7 février 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

notamment que cette administration soit considérée comme une personne morale bénéficiant de l'autonomie financière contrôlée par le Parlement et la Cour des comptes.<sup>69</sup>

16 mars 1964 au 18 janvier 1966 : Conseiller technique au Cabinet du ministre des Postes et Télécommunications.<sup>70</sup>

22 novembre 1966 : Sous-directeur à la Direction générale des Postes<sup>71</sup> Administration centrale du ministère des Postes et Télécommunications (arrêté du Premier ministre n°5141 du 22 novembre 1966 à compter du 22 novembre 1966, *J.O.* n°271 du 25 novembre 1966 p. 10302<sup>72</sup>). “ Très averti de toutes les questions d'exploitation postale, il dirige avec compétence et autorité le bureau A1 de la Direction Générale des Postes (Affaires générales, Electronique, Statistiques, Prix de revient) et fait preuve à la tête de ce bureau des plus brillantes qualités de jugement, d'initiative et de décision. ”<sup>73</sup>

Avril 1968 : -A cette date, membre du Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste (membre du groupe plénier en même temps que entre autres Le Saux, Casanova, Babin, Boulet, Malgoire). Le Groupe composé en mai 1965 avec l'accord du ministre des PTT J. Marette, rend son deuxième rapport en avril 1968. La mission du groupe est la suivante : “explorer ce qu'il importe de connaître des besoins des usagers d'ici 1985 et des contraintes prévisibles dans ce même horizon pour permettre à la Direction Générale des Postes de prendre dans les meilleures conditions possibles certaines décisions prochaines engageant l'avenir lointain”. Il convient également de préciser que ce groupe ne possède aucun pouvoir décisionnel. Il se place en marge des activités de la Direction Générale des Postes et possède, de ce fait, une grande autonomie de fonctionnement. En outre, il est bien évident que la prospective du service postal n'a de signification que si elle se s'imbrique dans le cadre des recherches entreprises dans les autres domaines. Dès lors il appartient au groupe de prendre connaissance de tous les travaux prévisionnels ou prospectifs entrepris ailleurs, voire de s'y intégrer. Enfin, à l'occasion de la préparation du VI<sup>e</sup> Plan, le groupe apportera à la sous-commission intéressée les premiers résultats de ses travaux; ce qui implique l'interférence des travaux du groupe et de ceux relatifs à la préparation du Plan. ”<sup>74</sup>

-A cette date, membre du Groupe pilote n°1 : “ Etudes prospectives du marché postal ” (sous-groupe du Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste) avec entre autres Casanova.<sup>75</sup>

19 avril 1968 : Désigné pour représenter la Direction Générale des Postes au Conseil de Gérance de la Société Mixte pour l'Etude et le Développement de la Technique des Centres

---

<sup>69</sup> “ L'administration des P.T.T. devrait bénéficier de l'autonomie financière contrôlée ”, *Le Monde*, 28 septembre 1963, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15 (F60 bis 5902), boîte 29.

<sup>70</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>71</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>72</sup> Notification de la nomination, 1er décembre 1966, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>73</sup> Notice individuelle concernant Pierre Goursolas, s.d. [après novembre 1966], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>74</sup> Ministère des Postes et Télécommunications, Direction Générale des Postes, 2<sup>ème</sup> rapport du Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste, avril 1968, p. 2-3. Archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 19980493/5.

<sup>75</sup> Ministère des Postes et Télécommunications, Direction Générale des Postes, 2<sup>ème</sup> rapport du Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste, avril 1968, annexes méthodologiques, annexes n° 1 et 2. Archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 19980493/5.

Postaux Mécanisés (S.O.M.E.P.O.S.T.) en remplacement de M. Desmarais admis à la retraite (décret du 19 avril 1968 *J.O.* n°97 du 25 Avril 1968 p. 4230).<sup>76</sup>

A la date de 1969 : Membre de la commission de modernisation du VI<sup>e</sup> Plan Commissariat Général au Plan, Commission des transmissions (à laquelle sont rattachés le comités des télécommunications, le comité des postes et services financiers de la Poste et le comité de la radio-diffusion et de la télévision) *J.O.* du 22 octobre 1969.<sup>77</sup> C'est à ce moment là que se pose pour le Commissariat du Plan d'Équipement et de la Productivité (Comité Poste et services financiers) le problème du financement des Services financiers des P.T.T. et l'avenir du service des chèques postaux. En effet, " Le maintien, au cours du VI<sup>e</sup> Plan, d'un déficit d'exploitation structural important à financer par l'emprunt conduirait pour les Services financiers, à des besoins de financement tels (0,9 à 1,4 milliard de francs par an) qu'il paraît absolument impossible d'envisager de perpétuer le système actuel. ”<sup>78</sup>

18-28 août 1970 : Participe en tant que sous-directeur à la direction générale des Postes (avec entre autres Jeantoux, Davezac, Joder, Legouet) à la VI<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications.<sup>79</sup>

A la date de 1970 : Membre du Comité des études à long terme Postes et Télécommunications du Commissariat Général au Plan.<sup>80</sup>

20 juillet 1971 : Directeur à la Direction générale des Postes<sup>81</sup>, Directeur des Services Postaux au Ministère des Postes et Télécommunications (direction générale des Postes) (décret n°58A du 20 juillet 1971 à compter du 20 juillet 1971).<sup>82</sup>

4 mars 1974 : En tant que Directeur des Services Postaux, a délégation du ministre des Postes et Télécommunications (Jean Royer) (ainsi que MM. Ch. Bizet, H. Mongas, E. Ourtau) pour signer à l'exception des décrets, tous actes individuels ou réglementaires ne soulevant pas de question de principe énumérés ci-après : -Les liquidations de dépenses; -Les engagements de dépenses dont le montant n'excède pas vingt millions de francs en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures ou de prestations de services, ou cinq millions de francs en toutes autres matières; -Les répartitions dans les Services Extérieurs, soit des emplois de titulaires, soit des heures d'auxiliaires; -Les projets de construction de bâtiments; les avances aux collectivités locales pour la construction ou l'aménagement d'immeubles, ainsi que les décisions d'aliénation d'immeubles; -Les concessions de logements aux fonctionnaires; -Les contrats passés avec les agents contractuels; -Les contrats tarifaires; -L'approbation des fascicules et rectificatifs des instructions générales; La fixation des quotes-parts, des taxes principales et accessoires et des indemnités des colis postaux ainsi que des mandats et envois

<sup>76</sup> Extrait du *J.O.* du 25 avril 1968, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>77</sup> G. Chenour, "Les télécommunications dans le VI<sup>e</sup> Plan", in La planification en France, A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T., 950497/24.

<sup>78</sup> Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité, Comité Postes et Services financiers, Services financiers, Examen des moyens susceptibles d'assurer l'équilibre financier, rapport, janvier 1970, 9 p., Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 182 (par extrait).

<sup>79</sup> C.E.P.T., VI<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence. Montreux, 18-28 août 1970, fascicule I, Assemblée plénière, liste des participants, p. 23-24, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>80</sup> Commissariat Général au Plan, Postes et Télécommunications, Paris, Armand Colin, 1970, p. 252. BHPT : PC 483.

<sup>81</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>82</sup> Notification de la nomination, 10 août 1971, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

contre remboursement du régime international; -Les arrêtés portant création des établissements et des centres (arrêté n°639 du 4 mars 1974, *J.O.* du 7 mars 1974).<sup>83</sup>

Octobre 1974 : Déclare à l'hebdomadaire Le Point : " Nous venons de mettre en place des commissions chargées de contrôler l'hygiène dans les centres de tri et 10 millions de francs leur ont été affectés en 1974. De plus, nous étudions de très près les conditions de travail. " <sup>84</sup>

1er décembre 1974 : Déclare au Journal du Dimanche : " Pour que tout redevienne normal, et compte tenu de l'habituel accroissement du trafic en fin d'année, il faudra attendre la fin janvier. " <sup>85</sup>

30 janvier 1975 : Nommé et titularisé inspecteur général, maintenu en position de détachement en vue d'occuper l'emploi de Directeur des Services Postaux à la Direction générale des postes (arrêté du Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications n° 0244 du 30 janvier 1975)<sup>86</sup> (Les membres du cabinet du directeur sont à ce moment là Chambon et Mme. Simonetti).<sup>87</sup>

-1978 :

25 août 1978 : Réintégré dans le corps des Inspecteurs Généraux, Chargé de la Direction Régionale des Postes de Marseille (arrêté du Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications n°2910 du 25 août 1978 à compter 25 août 1978).<sup>88</sup>

-1980 :

3 avril 1980 : Assiste (En tant que directeur régional des Postes) à la Conférence régionale des Chefs de service de la Direction Régionale des Postes de Marseille (3ème conférence l'année), avec entre autres Le Gros (Inspecteur Général circonscriptionnaire) et Limat (Chef de service départemental des Bouches-du-Rhône à Marseille). Thèmes abordés : 1-Cabinet : compte rendu de la réunion des chefs de service régionaux du 2 avril 1980. 2-Services postaux. 2-1 Action de l'Inspection Principale : le contrôle des Etablissements. 2-2 Raccordement au réseau postal de distribution du courrier. 3-Equipements-Transports. 3-1 Suivi de l'exécution des programmes d'action relevant de la Direction de l'Equipe et des Transports. 3-2 Planification des opérations immobilières 1981-1985. 3-3 Economies d'énergie : analyse comparative des résultats enregistrés en 1978 et 1979. 4-Personnel Bilan social : analyse comparative de l'année 1978 et des résultats départementaux de 1979. 5-Budget-Plan-Comptabilité. 5-1 Examen des premiers résultats de gestion 1980 : principaux indicateurs. 5-2 Budget décentralisé. 6-Affaires sociales. Rôle des assistants sociaux. 7-Questions diverses. 7-1 Constructions domaniales. 7-2 Résultats de la lutte contre l'alcoolisme. 8-Annexes.)<sup>89</sup>

5 septembre 1980 : Assiste à la Conférence régionale des Chefs de service de la Direction Régionale des Postes de Marseille (4ème conférence de l'année). Participent à cette réunion entre autres Limat (en tant que chef de service départemental des Postes des Bouches-du-

---

<sup>83</sup> Bulletin Officiel des P.T.T.

<sup>84</sup> Le Point, n°110, 28 octobre 1974, archives C.G.T.-P.T.T..

<sup>85</sup> Le Journal du Dimanche, 1er décembre 1974, p. 7. Archives C.G.T.-P.T.T..

<sup>86</sup> Photocopie de l'arrêté, 30 janvier 1975, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>87</sup> G. Calvel, H. Audebert, Manuel du personnel des Postes et Télécommunications, Paris, Publications l'Indicateur Universel des P.T.T., 1977, p. 13.

<sup>88</sup> Notification de la nomination, 15 septembre 1978, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>89</sup> Direction Régionale des Postes de Marseille, Conférence régionale des Chefs de Services, 3 avril 1980, archives des P et T, archives Aron, A.N., C.A.C., 19850370/13.

Rhône à Marseille) et Le Gros (en tant qu'Inspecteur Général circonscriptionnaire). Thèmes abordés : 1-Services postaux. Actions en matière de qualité de service. Sécurité des envois. Service postal et télégraphique en zone rurale. 2-Action Commerciale. Gestion départementale de la presse. Amélioration du taux de pénétration des codes spécifiques. 3-Equipements et transports. Evolution de la maintenance postale. 4-Personnel. Brigades de réserve : le point sur l'application de la circulaire DGP/DIPAS n°26/48. Analyse des moyens permanents de remplacement. Nouvelles orientations en matière de relations et conditions du travail. 5-Budget-Plan-Comptabilité. Résultats de la gestion au cours des six premiers mois de 1980 : recettes, produits financiers, économies d'énergie, accidents de service, saison estivale. Mise en place d'une position centralisatrice de gestion des effectifs. Erreurs de caisse. 6-Divers. Fonctionnement des cabines libre-service. Comblement des vacances d'emploi.<sup>90</sup>

-1984 :

Janvier 1984 : J. Daucet demande à P. Goursolas dans le cadre de la poursuite de la politique de déconcentration de la Poste, " de réfléchir aux actions de déconcentration à entreprendre de l'Administration Centrale vers les Directions Régionales dans le cadre des missions confiées à ces deux échelons."<sup>91</sup>

4 janvier 1985 : Nommé Président du Bureau d'Etudes des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer (B.E.P.T.O.M.) en remplacement de André Delmas (décret n°0007 du Premier ministre du 4 janvier 1985 *J.O.* du 5 janvier 1985 p. 163).<sup>92</sup>

#### **Activités politiques, syndicales, associatives :**

#### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1956 :

Chargé de cours de préparation aux emplois supérieurs de l'Administration de 1956 à 1962 (Exploitation et législation postale).<sup>93</sup>

-1959 :

Collaborateur au Bureau international de l'Union Postale Universelle (U.P.U.) aux conférences de la Commission Consultative des Etudes Postales (C.C.E.P.) de La Haye mars 1959 (en même temps que Roger Bonnichon), Eastbourne juin 1960.<sup>94</sup> Mis à la disposition de l'Administration néerlandaise avec Roger Bonnichon en mars 1959 pour servir de rapporteur pendant la 2<sup>e</sup> session du Conseil de gestion de la Commission Consultative des Etudes Postales (C.C.E.P.) qui se tient à La Haye du 9 au 19 mars 1959. A la suite de cette mission le Directeur du Bureau International de l'Union Postale Universelle (U.P.U.) Hess, fait parvenir la lettre de félicitation suivante : " (...) Le Bureau International a pu apprécier durant ce laps de temps (...) les qualités de ces deux fonctionnaires : formation professionnelle étendue,

---

<sup>90</sup> Direction Régionale des Postes de Marseille, Conférence régionale des Chefs de Services, 5 septembre 1980, archives des P et T, archives Aron, A.N., C.A.C., 19850370/13.

<sup>91</sup> Note de J. Daucet au directeur de cabinet du ministre des P.T.T., 9 janvier 1984, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/7.

<sup>92</sup> Photocopie du décret et du *J.O.* 4 janvier 1985 et 5 janvier 1985, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>93</sup> Notice succincte sur les activités réelles de P. Goursolas, 7 février 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>94</sup> Notice succincte sur les activités réelles de P. Goursolas, 7 février 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

capacités rédactionnelles remarquables qui, jointes à leur esprit de synthèse et à leur perspicacité, font des intéressés des rapporteurs de premier ordre. (...).”<sup>95</sup> Délégué de la France aux conférences de la C.C.E.P. de Tokyo octobre 1961, Washington octobre 1963.<sup>96</sup>

Livre : Pierre Goursolas/Postes, Télégraphes, Téléphones, Cours d’exploitation postale, t. I, histoire, organisation administrative, législation postale à l’usage des candidats aux emplois supérieurs des P.T.T., Paris, Imprimerie Nationale, 1959, 184 p.<sup>97</sup>

-1960 :

Pierre Goursolas/Postes, Télégraphes, Téléphones, Cours d’exploitation postale, t. 2, Réglementation postale à l’usage des candidats aux emplois supérieurs des P.T.T., Paris, Imprimerie Nationale, 1959, 326 p.<sup>98</sup>

-1963 :

Professeur à E.N.S.P.T.T. depuis 1963, chargé du cours “ Organisation Postale ”.<sup>99</sup>

-1964 :

Délégué de la France à la conférence des Administrations des P.T.T. des pays d’expression française à Abidjan février 1964.<sup>100</sup>

Professeur d’Exploitation postale à l’E.N.S.P.T.T. en 1964.<sup>101</sup>

-1965 :

“ Une tentative de conclusion ”, Revue des P.T.T. de France, n°4, juillet-août 1965, p. 28-32 (Tentative de présentation de ce que sera la Poste dans vingt ans; I-Avenir de La Poste en tant que transporteur; Le support de l’information; La petite messagerie; II-Avenir de la Poste en tant que service social; Le guichet postal; Le facteur;).

Assure le cours de l’E.N.S.P.T.T. année scolaire 1965-1966 sur Exploitation postale.<sup>102</sup>, 1964-1965.<sup>103</sup>, 1963-1964.<sup>104</sup>

-1972 :

---

<sup>95</sup> Lettre dactylographiée du Directeur du Bureau international de l’Union postale Universelle au Directeur générale des postes Faucon, 9 avril 1959, dossier personnel de Pierre Goursolas, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>96</sup> Notice succincte sur les activités réelles de P. Goursolas, 7 février 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24. La C.C.E.P. est apparue à la suite du congrès d’Ottawa de l’Union Postale Universelle (U.P.U. - 1957) sous forme de commission comportant un conseil de gestion et transformé ensuite par le congrès de Tokyo en 1969 en un véritable organe d’étude technique, économique et d’exploitation. Son apparition peut être interprétée comme un pas supplémentaire vers l’efficacité et la modernisation de l’institution. C’est aussi à travers le C.C.E.P. que se met en place le programme de formation et d’assistance technique destiné aux pays en voie de développement. Kacem Fazelly, “ L’Union Postale Universelle après le Congrès de Washington 1989 ”, Juris P.T.T., n°26, 4e trimestre 1991, p. 25.

<sup>97</sup> BNF 4-F-8769 (1). BHPT : PC 00390 (01)

<sup>98</sup> BNF 4-F-8769 (2). BHPT : PC 00390 (02).

<sup>99</sup> Notice succincte sur les activités réelles de P. Goursolas, 7 février 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>100</sup> Notice succincte sur les activités réelles de P. Goursolas, 7 février 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>101</sup> A.N., C.A.C., 950497/16, Lettre du directeur des études de l’E.N.S.P.T.T. Renaux, au directeur des services de documentation pédagogique de l’Ecole, 9 novembre 1964.

<sup>102</sup> A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1965-1966.

<sup>103</sup> A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1964-1965.

<sup>104</sup> A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1963-1964.

Professeur de Personnel aux élèves de 3ème année de l'E.N.S.P.T.T. 4 août 1972.<sup>105</sup>

-1975 :

Janvier 1975 : Lors de son discours à la cérémonie des vœux à la Direction des Services Postaux, estime que la dernière grève de 1974 a une responsabilité dans le risque de privatisation.<sup>106</sup>

-1976 :

11 août 1976 : accorde un entretien “ P.T.T. : six nouveaux centres de tri ouverts à l’automne en région parisienne ”, au journal La Croix, 11 août 1976 (

-1978 :

Janvier 1978 : Publication du rapport Ripert auquel Goursolas a participé (Introduction; Première Partie : Un avenir chargé d’incertitudes; I-Un constat préoccupant; A-Les services Postaux; B-Les services financiers; II-Une activité qui sera soumise à un environnement plus contraignant; A-Les exigences sociales; B-Les contraintes économiques et démographiques; C-La concurrence des autres techniques de communication; III-L’évolution prévisible en l’absence d’actions correctrices; Deuxième partie : Les freins à l’évolution; I-Les vocations imprécises du service public; A-Des transferts de charge aveugles et démobilisateurs; B-Une tarification aux effets pervers; C-Une connaissance insuffisante des besoins du public; D-Une orientation commerciale mal acceptée par le personnel; II-La répartition confuse des responsabilités; A-Une tutelle rigide sans être rigoureuse; B-Une coexistence difficile avec les Télécommunications; C-Une politique de personnel éclatée; D-Une centralisation excessive; III-L’inégale adhésion du personnel à l’organisation; A-Une faible participation; B-Une concentration insuffisante; Troisième partie : les voies pour l’action; I-Nécessité d’un plan d’action global; II-Préciser périodiquement les objectifs assignés à la Poste et les conditions de leur accomplissement; A-Les conditions préalables à la détermination des missions; B-Le contenu des missions; III-Gagner l’adhésion du personnel au plan d’action; A-Une politique du personnel : des réformes urgentes; B-Une meilleure information ds agents sur leur lieu de travail; C-Un dialogue constructif avec les représentants du personnel; IV-Améliorer la qualité du service à des conditions de coût acceptables; A-Les effectifs; B-Le programme d’amélioration de la productivité; V-Préciser les responsabilités; A-Les relations avec le Gouvernement; B-Les relations au sein du Secrétariat d’Etat; VI-Le contexte institutionnel des voies de réforme proposées; A-Le débat sur le statut; B-Pour une nouvelle organisation au sein du statut actuel).<sup>107</sup>

-1984 :

Début 1984 : Auditionné par Jacques Chevallier lorsque celui-ci prépare son rapport L’avenir de la Poste. Rapport de mission au ministre des Postes et Télécommunications et de la Télédiffusion, Paris, La Documentation Française, juin 1984.<sup>108</sup>

## **Décorations, distinctions honorifiques :**

<sup>105</sup> A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossiers statistiques, Liste au 4 août 1972.

<sup>106</sup> “Des Vœux bien sentis”, La tribune des cadres. Fédération Nationale des Postes et Télécommunications C.G.T. Edition mensuelle de la section nationale des cadres supérieurs, janvier 1975, archives C.G.T.-P.T.T.

<sup>107</sup> Rapport Ripert, janvier 1978, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/1.

<sup>108</sup> Annexes du rapport de J. Chevallier, p. 123, SNA.

Légion d'Honneur : Commandeur de la Légion d'honneur (décrets du Président de la République n<sup>os</sup>106-107 du 31 décembre 1985 *J.O.* du 1er janvier 1986).<sup>109</sup> Chevalier (1948<sup>110</sup>), C. Ordre du Mérite.<sup>111</sup> Commandeur de l'Ordre National du Mérite (décret du Président de la République du 7 mai 1981 *J.O.* du 12 mai 1981).<sup>112</sup> Chevalier de l'Ordre National du Mérite par décret du Président de la République en date du 24 juin 1964 pris sur le rapport du Premier Ministre et du Ministre des Postes et Télécommunications (*J.O.* du 26 juin 1964).<sup>113</sup> Officier de l'Ordre National du Mérite (décret du 7 décembre 1970 *J.O.* du 10 décembre 1970).<sup>114</sup> Chevalier de la Légion d'Honneur le 8 juillet 1967 (décret du 8 juillet 1967, *J.O.* du 14 juillet 1967).<sup>115</sup> Chevalier de l'Ordre du Mérite Postal (décret du 26 avril 1964).<sup>116</sup> Officier du Mérite Postal (décret du 7 décembre 1970).<sup>117</sup> Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur (décret du 8 juillet 1967).<sup>118</sup> Chevalier des Palmes Académiques pour services rendus à l'enseignement (décret du 1er janvier 1971 *B.O. des décorations, médailles et récompenses* du 13 février 1971 p. 59).<sup>119</sup> Officier de l'Ordre de Saint Charles de Monaco.

---

<sup>109</sup> *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1985, "Saumon", Cab, 371 cab 14, p. 1.

<sup>110</sup> A.N., F90 21139, dossier 8 "Notes relatives aux administrateurs", Tableau des promotions 1930 à 1959, déjà titulaires d'un grade dans l'Ordre National du Mérite.

<sup>111</sup> G. Chenour, "Les télécommunications dans le VI<sup>e</sup> Plan", in *La planification en France*, A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T., 950497/24.

<sup>112</sup> *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1981, t.2, "Saumon", Cab, 149 cab 6, p. 1.

<sup>113</sup> *Bulletin des P.T.T.*, 1964, "Blanc", p. 29.

<sup>114</sup> *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1970, t. 1, "Blanc", A, doc 361, cab 9, p. 63.

<sup>115</sup> *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1967, "Blanc", p. 68.

<sup>116</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>117</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>118</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>119</sup> Notice individuelle de Pierre Goursolas (CV), s.d. [1971], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/24.